



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 29 avril 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Lambert, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Roger Archambault, Luc Bard, Jean Boileau, Louis Cabral, Marc Gohier, Mario Harel, Melvin Jomphe, Marc Phaneuf, Gilles Sabourin et André Turgeon.

### **CP20140429-P1**

#### **BILAN DE LA PATROUILLE DES SENTIERS RÉCRÉATIFS**

**9 h 30** – Monsieur Roger Archambault, accompagné de monsieur Joël Bergevin, présente le bilan 2013 de la patrouille des sentiers récréatifs. Ce service de patrouille est géré par Vélo-Services par protocole d'entente d'une durée de cinq ans et prenant fin le 1<sup>er</sup> mai 2017. À cette fin, la Ville accorde une subvention à cet organisme de 38 500 \$ pour 2013 et de 26 100 \$ pour les années subséquentes.

Un portrait des interventions, des actions prévues et des objectifs pour 2014 est également fait.

#### **RECOMMANDATION :**

##### **CP-SLSDC-2014-25**

Accepter le dépôt du bilan 2013 de Vélo-Services inc.

La recommandation **CP-SLSDC-2014-25** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 21807 sera déposé pour adoption au conseil municipal du 13 mai 2014.

### **CP20140429-P2**

#### **MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ACCÈS LOISIRS CULTURE**

**10 h 15** – Monsieur Roger Archambault, accompagné de monsieur Yan Moreau, présente les recommandations de l'administration afin qu'un organisme à but non lucratif soit mis sur pied afin d'assurer le déploiement d'un programme d'accessibilité aux activités de loisirs et de culture pour l'ensemble de la population plus vulnérable économiquement.

Actuellement, ce programme est assuré par la Ville avec 12 organismes du milieu qui ont procédé aux inscriptions des participants aux activités de la Ville.

**RECOMMANDATIONS :****CP-SLSDC-2014-16**

Adopter le plan de déploiement du programme Accès loisirs culture.

**CP-SLSDC-2014-17**

Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés afin d'entreprendre les démarches pour la création d'un organisme à but non lucratif dont le mandat sera la prise en charge du programme Accès loisirs culture.

**CP-SLSDC-2014-33**

Autoriser le trésorier à prévoir au budget des années 2015 et suivantes, la somme de 65 000 \$ pour la poursuite du programme.

Les recommandations **CP-SLSDC-2014-16**, **CP-SLSDC-2014-17** et **CP-SLSDC-2014-33** ne sont pas acceptées.

Demande est faite pour qu'une réflexion plus poussée soit présentée aux membres du conseil. Que diverses options soient proposées au conseil municipal comprenant notamment, la prise en charge du programme par des organismes du milieu, la création d'un organisme à but non lucratif, un partenariat possible avec le CHSLD qui pilote un projet de transport communautaire.

Ce dossier fera l'objet d'une nouvelle présentation dans le cadre d'un comité plénier ultérieur.

**Le comité plénier est suspendu à 11 h 15.**

**Reprise du comité plénier à 11 h 30.**

**Madame la conseillère Sylvie Goneau quitte son siège.**

**CP20140429-P3**

**PROJET D'IMMOBILISATION DE LA SALLE DESJARDINS DU CARREFOUR CULTUREL ESTACADE**

**11 h 30** – Monsieur Louis Cabral, accompagné de monsieur Jacques Briand, présente le projet de rénovation de la salle Desjardins du Carrefour culturel ESTacade. Ce projet est estimé à 517 452 \$. La contribution de la Ville est de 168 059 \$.

**Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.**

**RECOMMANDATIONS :****CP-ACL-2014-15**

Entériner le protocole d'entente avec le Carrefour culturel ESTacade joint en annexe.

**CP-ACL-2014-16**

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec le Carrefour culturel ESTacade.

**CP-ACL-2014-17**

Autoriser le trésorier à verser une subvention représentant 33 % des coûts du projet total, pour un maximum de 168 059 \$, au Carrefour culturel ESTacade, 580, rue Maclaren Est, conditionnelle au financement de PIEC (MAMROT) et sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres.

**CP-ACL-2014-18**

Autoriser le trésorier à puiser, à même les imprévus, la somme de 168 059 \$ pour donner suite à la présente.

Les recommandations **CP-ACL-2014-15**, **CP-ACL-2014-16**, **CP-ACL-2014-17** et **CP-ACL-2014-18** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution 21946 sera soumis pour adoption au comité exécutif du 7 mai pour recommandation au conseil municipal du 13 mai 2014.

**Le comité plénier est suspendu à 12 h 15.**

**Reprise du comité plénier à 13 h 35.**

**Madame la conseillère Louise Boudrias a quitté son siège.**

**Madame la conseillère Sylvie Goneau reprend son siège.**

**CP20140429-P4****COMMENTAIRES DU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

**13 h 35** – À titre de président du conseil municipal, monsieur Daniel Champagne demande aux membres du conseil d'être ponctuel aux réunions du comité plénier.

**CP20140429-P5****PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2016-2020**

**13 h 38** – Monsieur André Turgeon, accompagné de madame Catherine Loriot, présente le processus de révision du plan de gestion des matières résiduelles pour les années 2016-2020. Celui-ci devra être déposé au conseil municipal pour mars 2015 pour adoption au plus tard en octobre 2015. Les éléments de son contenu, les études préparatoires, de même qu'un échéancier sont soumis.

**RECOMMANDATIONS :****CP-ENV-2014-010**

Initier le processus visant la révision du plan de gestion des matières résiduelles pour son territoire.

**CP-ENV-2014-011**

Mandater le Service de l'environnement afin d'établir un projet de plan de gestion des matières résiduelles qui devra être déposé pour approbation dans un délai n'excédant pas 12 mois suivant la date d'adoption de la présente résolution.

**CP-ENV-2014-012**

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer tous les documents inhérents au démarrage de ce processus.

Les recommandations **CP-ENV-2014-010**, **CP-ENV-2014-011** et **CP-ENV-2014-012** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 22308 sera présenté pour adoption au conseil municipal du 13 mai prochain.

**CP20140429-P6****PROGRAMME DE LUTTE À L'HERBE À POUX**

**14 h 05** – Monsieur André Turgeon, accompagné de madame Iblis LeGuen, présente le bilan 2011-2013 du programme d'éradication de l'herbe à poux.

Selon ce bilan, il y a lieu notamment, de poursuivre la sensibilisation auprès de la population, de même que les efforts de diminution des concentrations de pollen, etc.).

Des options sont soumises aux membres du conseil :

<b>OPTION A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation 10 000 \$</li> <li>• Action communautaire 2 000 \$</li> <li>• Épandage (117 km) 10 000 \$</li> </ul>	<b>22 000 \$</b>
<b>OPTION B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation 13 000 \$</li> <li>• Action communautaire 2 000 \$</li> <li>• Épandage ou coupe supplémentaire (412 km) 35 000 \$</li> </ul>	<b>50 000 \$</b>
<b>AJOUT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet pilote plantes compétitives 10 000 \$</li> </ul>	<b>10 000 \$</b>

L'option B est recommandée par l'administration. La Direction de santé publique de l'Outaouais verra à assumer les frais de 10 000 \$ pour le projet pilote.

**RECOMMANDATIONS :****CP-ENV-2014-007**

Accepter le dépôt du bilan 2011-2013 du programme d'éradication de l'herbe à poux.

**CP-ENV-2014-008**

Accepter de financer la poursuite du contrôle de l'herbe à poux, pour un montant total de 50 000 \$, pour 2014.

**CP-ENV-2014-009**

Reporter à l'étude du budget 2015, l'adoption des sommes nécessaires à la mise en œuvre du programme d'éradication de l'herbe à poux, selon les possibilités de subventions qui découleront de la stratégie québécoise sur les pollens.

Les recommandations **CP-ENV-2014-007**, **CP-ENV-2014-008** et **CP-ENV-2014-009** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 22045 sera soumis pour adoption au comité exécutif du 7 mai pour recommandation au conseil municipal du 13 mai 2014.

**Fin du comité plénier public à 14 h 25.**